

**Quatre-vingt-huitième réunion du Comité permanent
19-20 septembre 2022**

Point 3(b) de l'ordre du jour

Exposé sur le Dialogue du Haut-Commissaire sur les défis de protection

Introduction

Le treizième Dialogue du Haut-Commissaire sur les défis de protection se tiendra du 7 au 8 décembre 2022 au Centre international de conférences de Genève (CICG), en Suisse. Le Dialogue de cette année mettra l'accent sur la coopération pour le développement afin de promouvoir la protection, l'inclusion et les solutions pour les personnes déplacées et les apatrides. Les participants seront invités à réfléchir aux enseignements tirés de contextes spécifiques de déplacement et d'apatridie et à formuler des recommandations visant à renforcer la coopération pour le développement pendant tout le cycle de déplacement, depuis les mesures précoces jusqu'à l'inclusion et les solutions, en considérant la protection comme un élément central et transversal.

Tables rondes préparatoires

Pour s'assurer que le Dialogue bénéficie de l'expérience acquise sur le terrain, le HCR organise, de septembre à novembre 2022, une série de tables rondes préparatoires qui porteront sur le thème de la manifestation de cette année dans le contexte de situations de déplacement et d'apatridie dans chaque région. Ces tables rondes se dérouleront dans les régions et stimuleront la réflexion sur les enseignements tirés, les défis à relever et les possibilités existantes. Elles serviront de base à la discussion de décembre et fourniront une contribution aux principales conclusions du Dialogue. Les tables rondes se concentreront sur des situations spécifiques, qui serviront d'études de cas et permettront d'analyser la coopération pour le développement dans le contexte du déplacement. Les résumés de chaque table ronde seront mis en ligne après chaque événement. Les pays et les situations retenus par les tables rondes sont les suivants :

Région	Pays ou situation étudié
Amériques	Honduras
Asie et Pacifique	Situation en Afghanistan
Afrique de l'Est et Corne de l'Afrique, et Grands Lacs	Situation au Burundi
Europe	République de Moldova
Moyen-Orient et Afrique du Nord	Mauritanie et Jordanie
Afrique australe	Mozambique
Afrique de l'Ouest et Afrique centrale	Situations au Sahel, dans le Bassin du lac Tchad et en République centrafricaine

Forme et programme provisoire

Le Dialogue est un forum permettant la tenue de discussions informelles, ouvertes et multipartites sur les nouvelles problématiques liées au déplacement et à l'apatridie. Le Haut-Commissaire pour les réfugiés, M. Filippo Grandi, présidera les sessions plénières d'ouverture et de clôture et invitera les participants à prendre part à une discussion interactive.

Le Dialogue comportera une série de sessions phares traitant de divers aspects de la coopération pour le développement en relation avec les mesures précoces, l'inclusion et les solutions, dans lesquels la protection ; l'âge, le genre et la diversité ; l'environnement ; et les données seront systématiquement considérés comme des thématiques transversales. Pour rendre les discussions pertinentes et attrayantes, les sessions phares chercheront à encourager une discussion dynamique entre les participants. Chacune sera facilitée par deux co-modérateurs, qui lanceront les sessions par une brève conversation entre eux afin de structurer la discussion, puis poseront une série de questions aux participants présents dans la salle. Ces derniers devront exposer des exemples concrets, des enseignements qu'ils ont retirés de leur expérience et des recommandations pour l'avenir. Les questions qui seront posées pendant ces sessions seront communiquées à toutes les délégations avant le Dialogue.

Le Dialogue culminera dans une session plénière de clôture pendant laquelle les principales conclusions et recommandations seront présentées, et où seront annoncées les nouvelles initiatives prévues à l'appui de la coopération pour le développement.

Modalités de participation

Le HCR encourage la participation active des services du développement des participants invités ainsi que des banques de développement multilatérales, des organisations non gouvernementales opérant dans le domaine du développement et d'autres partenaires concernés par les possibilités de développement, notamment le secteur privé, les organisations dirigées par des réfugiés et les acteurs de la paix. Pour faciliter les discussions interactives et la participation de tous les groupes concernés, il ne sera pas établi de liste officielle des orateurs pour les sessions du Dialogue et l'ordre des prises de parole ne suivra pas strictement le protocole. Les participants pourront néanmoins signaler à l'avance qu'ils souhaitent prendre la parole dans les sessions dans une enquête qui sera envoyée par le HCR à toutes les délégations avant le Dialogue.

Vu le temps limité disponible dans les sessions plénières et les sessions phares, les délégations sont invitées à éviter les déclarations officielles et à cibler le plus possible leurs interventions. Les sessions plénières seront aussi diffusées en direct pour toucher un public plus large.

Résultats escomptés

Le Dialogue du Haut-Commissaire de 2022 contribuera à renforcer la coopération pour le développement afin de promouvoir la protection, l'inclusion et les solutions dans les contextes de déplacement forcé et d'apatridie. Il identifiera les défis, les possibilités et les recommandations ; cherchera à lancer des initiatives multipartites concrètes visant à remédier aux problèmes spécifiques de la coopération pour le développement ; et aidera à cultiver les engagements pris et à obtenir une mobilisation en matière de coopération pour le développement en vue du prochain Forum mondial sur les réfugiés, en 2023.

Un résumé des principales conclusions relatives aux bonnes pratiques, aux leçons apprises, à l'engagement des diverses parties, aux recommandations et aux initiatives sera établi dans un document final qui sera mis en ligne à l'issue du Dialogue.
